

Partie 1 Généralités

1.1 TRAVAUX VISÉS PAR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

.1 Les travaux prévus dans le cadre du présent contrat comprennent la démolition et l'élimination de la maison du personnel abandonnée à Resolute Bay, au Nunavut. Le bâtiment est situé sur le lot 37, îlot 2, plan LTO 1381. Le bâtiment de plain-pied est un bungalow à ossature de bois d'environ 8 m x 16 m (26 pi x 52 pi). L'élimination comprend également l'enlèvement de débris et de matériaux abandonnés à l'extérieur de la maison et situés sur le lot (se reporter aux photos des lieux). Une évaluation environnementale du site a été réalisée et aucune matière dangereuse n'a été trouvée, à l'exception de moisissure à l'intérieur du bâtiment.

1.2 PRIX DU CONTRAT

.1 Démolir le bâtiment dans le cadre d'un contrat à prix forfaitaire. Le prix du contrat comprend notamment les redevances de déversement, les droits de permis, dont le permis de place d'affaires (100 \$ pour les entrepreneurs généraux), la supervision, la coordination, l'administration, les coûts indirects et les profits. Présenter une demande de permis de déversement (copie ci-jointe) et de permis de place d'affaires auprès du Hameau de Resolute Bay et en assumer les coûts.

1.3 AVANCEMENT DES TRAVAUX

.1 Soumettre des photos du chantier au représentant du Ministère avant le début et à l'achèvement des travaux. Le paiement est conditionnel à la réception de photos de chantier confirmant l'achèvement acceptable des travaux.

.2 Soumettre une copie PDF du permis de déversement avant de démolir le bâtiment.

1.4 HEURES DE TRAVAIL

.1 Effectuer les travaux conformément aux règlements municipaux et aux restrictions applicables.

1.5 SERVICES PUBLICS EXISTANTS

.1 Aucun service public souterrain ne se rend au bâtiment, car celui-ci n'a pas été raccordé au réseau de distribution aérien sous coffrage de Resolute Bay. On présume que la fondation de la maison repose sur des blocs et non sur des pieux.

FIN DE LA SECTION

**HAMLET OF RESOLUTE BAY, NUNAVUT
BY-LAW 92 – Schedule C
GARBAGE BY-LAW**

Règlement sur les ordures

TIPPING PERMIT

Permis de décharge

Date

Date: _____ Tipping Permit No. Numéro du permis de décharge

Je

de

faites par la présente une demande de permis de

I, _____ of _____ do hereby apply for a Tipping

Permit in accordance with the provisions of the Garbage Collection By-law No 92
décharge conformément aux dispositions du règlement sur les ordures 92

Origine du matériel

Lot

îlot

Plan

Origin of Material : Lot _____ Block _____ Plan _____

Street Address: Adresse de rue

Type of Material to be Tipped: Matériel à jeter

Contractor's Name (if applicable) Nom de l'entrepreneur (le cas échéant)

Phone No.: Numéro de téléphone

Demolition Permit No. (if applicable): Numéro du permis de démolition (le cas échéant)

Number of Loads: Nombre de charges

Date de délivrance du permis

Date d'expiration du permis

Frais de permis

Permit Issue Date: _____ Permit Expiry Date: _____ Permit Fee: No. of
Charges

Loads: _____ x \$100.00 = \$ _____

Signature of Applicant

Signature du demandeur

Date

Date

Senior Administrative Officer

Agent administratif supérieur

Date

Date